

Partenariat Rotary/UNICEF

Rotary Belgique, à travers le Comité belge pour l'UNICEF, s'est engagé dans un partenariat pour la fourniture d'eau au Niger.

Dans le cadre de ce partenariat, Rotary Belgique finance un projet de réalisation et de réhabilitation de puits dans le département de Tchintabaraden, région de Tahoua au Niger.

Le programme « Améliorer l'accès à l'eau potable des enfants du Département de Tchintabaraden, Niger » a trois objectifs :

- Améliorer l'accès à l'eau potable de 7 000 personnes dans les zones rurales du département de Tchintabaraden ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté des ménages ruraux par l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base ;
- Contribuer au changement de comportement en matière d'hygiène et à une organisation qui permet aux populations locales d'entretenir leurs installations.

Ce projet, dont le financement s'élève à 259 000 dollars sur 2 ans, se décline comme suit :

5 actions concrètes sur le terrain :

Mener des enquêtes sur les pratiques et comportements des ménages et sur les caractéristiques géophysiques des lieux retenus pour le projet

Les conclusions de ces enquêtes permettent de s'assurer de la meilleure localisation des puits en fonction du terrain et de répondre au mieux aux besoins des populations. Elles permettent notamment de déterminer les éléments de comportements, d'attitudes et de pratiques sur lesquels on devra agir pour changer les comportements inadéquats ou pour créer de nouveaux comportements en matière d'hygiène, d'assainissement et de gestion des ouvrages et des ressources en eau.

Construire 10 puits cimentés et réhabiliter 10 puits villageois

Au-delà de la fourniture d'eau potable, la réalisation ou la réhabilitation de puits contribuera à organiser la vie communautaire dans le cadre du comité de gestion responsable de la maintenance de l'ouvrage, réduire l'incidence des maladies hydriques ou liées à l'eau insalubre et réduire le temps de recherche d'eau pour les femmes et les filles leur permettant ainsi de travailler, de s'éduquer et d'agir pour leur bien-être et celui de la famille.

Former des associations de gestion des puits

Ces associations ont pour tâche de :

Mobiliser les villageois, en particulier les femmes, et les faire participer à l'avancement du projet.

Créer et gérer un fonds d'épargne pour entretenir les installations.

Veiller à l'entretien des nouvelles installations.

Mobiliser les autorités locales et les leaders communautaires

Des ateliers de formation seront organisés pour mobiliser les autorités locales et les

leaders communautaires afin qu'ils puissent mobiliser à leur tour les communautés sur l'utilisation efficiente de l'eau et la promotion de l'hygiène.

Promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène grâce à des séances de démonstrations dans les villages pour mieux faire comprendre à toutes les générations l'enjeu de l'hygiène personnelle et collective.

Impact sur les populations

- L'accès à l'eau potable pendant **15 ans** pour **7 000** habitants dont :
 - **1 125 enfants** de moins **de cinq ans**
 - **4 500 femmes** :
- La prise en compte sur les questions de l'eau et de l'hygiène par les populations ;
- L'amélioration de la santé par la baisse des maladies diarrhéiques, du paludisme et du trachome (maladie infectieuse des yeux) et de la dracunculose ;
- La mise en place d'un potentiel pour des activités productives liées à l'utilisation d'eau (irrigation des jardins, abreuvement du bétail) ;
- L'accroissement du taux de scolarisation des filles : le temps gagné sur le temps de recherche d'eau peut être consacré à l'éducation des filles, traditionnellement chargée d'aller chercher l'eau au point d'eau ;
- L'amélioration du statut de la femme du fait du gain de temps leur permettant de se consacrer à des activités productives et de la promotion de leur participation à la gestion de la vie communautaire.

Réussir le programme, c'est aussi rassembler les énergies sur place pour que chacun s'investisse dans la création, la gestion et l'entretien des points d'eau et d'un environnement plus sain.

- Place les communes et les communautés au coeur de la gestion et de l'entretien des équipements ;
- Encourage la formation de petites entreprises artisanales au niveau communautaire:
 - Comité de gestion du point d'eau
 - Création d'activités génératrices de revenus.